



UN REGIME FISCAL DU ME?CE?NAT FAVORABLE

Conseils pratiques publié le 11/03/2021, vu 641 fois, Auteur : [Redada](#)

La Cour des comptes a rendu public un référé, adressé le 8 décembre 2020 au Premier ministre, sur la fiscalité des dons en faveur des associations.

Les re?gles fiscales applicables aux associations sont complexes et diffe?rentes selon qu'il s'agisse de be?ne?ficier de l'exone?ration des impo?ts commerciaux (impo?t sur les socie?te?s, taxe a? la valeur ajoute?e et contribution e?conomique territoriale) ou des avantages du me?ce?nat.

Be?ne?ficiant tant aux particuliers qu'aux entreprises, le re?gime fiscal favorable du me?ce?nat permet d'obtenir des re?ductions pour l'impo?t sur le revenu, l'impo?t sur les socie?te?s et l'impo?t sur la fortune immobili?re. Il permet e?galement de be?ne?ficier d'une exone?ration au titre des droits de mutation a? titre gratuit. Son cou?t est e?value?, en 2018, a? 1,5 Md€ pour l'impo?t sur le revenu, au be?ne?fice de 5 500 000 me?nages et a? 0,8 Md€ au titre de l'impo?t sur les socie?te?s et l'impo?t sur le revenu pour 77 000 entreprises.

Pour be?ne?ficier du re?gime fiscal du me?ce?nat, l'association doit e?tre d'inte?re?t ge?ne?ral et exercer une activite? pre?ponde?rante « (...) ayant un caracte?re philanthropique, e?ducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant a? la mise en valeur du patrimoine artistique, notamment a? travers les souscriptions ouvertes pour financer l'achat d'objets ou d'œuvres d'art destine?s a? rejoindre les collections d'un muse?e de France accessibles au public, a? la de?fense de l'environnement naturel ou a? la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques franc?aises ».

Une association qui estime re?pondre a? ces crite?res peut, sous sa propre responsabilite?, e?mettre des rec?us fiscaux et permettre ainsi aux donateurs de be?ne?ficier de re?duction ou d'exone?ration d'impo?ts. Ce n'est qu'a? l'occasion d'une demande de rescrit, a? l'initiative de l'association, ou lors d'un contro?le fiscal, que l'administration fiscale peut e?tre amene?e a? contester la juste application du re?gime du me?ce?nat.

Source : actualitesdudroit.fr

Pour plus d'infos : [Quelle réduction d'impôt pour les dons des entreprises \(mécénat\) ?](#)

Voir aussi notre guide : [Recevoir des dons 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
 - [Recevoir des dons](#)
 - [Obtenir une subvention publique](#)
 - [Organiser une loterie associative](#)
 - [Organiser une buvette](#)
 - [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
 - [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
 - [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
 - [Réussir la création d'une association](#)
-
- A quelles conditions une association peut-elle recevoir des dons ?
 - Dons aux associations : quelle réduction d'impôt ?
 - Comment déduire un don sur l'impôt sur la fortune immobilière ?
 - A quelles conditions un don alimentaire donne-t-il droit à une réduction d'impôt ?
 - Comment évaluer un don en nature ?
 - Une association peut-elle remettre un reçu fiscal pour don ?
 - Appel public à la générosité : à quelles conditions ?
 - Qu'est-ce qu'une association d'intérêt général ?
 - Comment demander un rescrit mécénat ?
 - Les dons perçus par une association sont-ils imposables ?
 - Associations : comment recevoir un legs ou une donation ?
 - Comment trouver un mécène pour financer une association ?
 - Comment trouver un sponsor pour financer une association ?